

55e tournoi international de Pentecôte du SC Eintracht Oberursel 1957 e.V. pour les équipes U13/U12 les 24 et 25 mai 2026

Règles du tournoi

1. Les matchs se déroulent sur un terrain de 9 (9 contre 9) sur gazon artificiel ou naturel. Les matchs sont disputés selon les règles de la Fédération de football de Hesse (HFV).
 2. La date limite pour l'éligibilité est le 1er janvier 2013, et le 1er janvier 2012 pour les équipes féminines. La preuve de l'éligibilité doit être présentée à la direction du tournoi au début du tournoi. À cette fin, les équipes participantes doivent apporter les feuilles de match du tournoi dûment remplies.
 3. Chaque équipe peut aligner au maximum 14 joueurs de champ et 3 gardiens de but pendant le tournoi. L'inscription des joueurs pour le premier jour de match fait foi.
 4. Les équipes jouent avec des maillots portant des numéros ; les joueurs conservent pendant toute la durée du tournoi les numéros indiqués dans l'inscription des joueurs pour le premier match.
 5. L'équipe mentionnée en premier dans le calendrier est considérée comme « l'équipe locale » et doit, le cas échéant, changer de tenue. À cette fin, chaque équipe doit, dans la mesure du possible, apporter un jeu de maillots d'une autre couleur. Des maillots sont disponibles auprès de la direction du tournoi.
 6. Les arbitres de la HFV sont désignés comme officiels de match. Les décisions des arbitres sont définitives. Dans les autres cas, la direction du tournoi tranche.
 7. La règle du hors-jeu et l'interdiction des passes en retrait s'appliquent.
 8. En cas de comportement antisportif mineur, les arbitres peuvent exclure un joueur du terrain pendant cinq minutes. À l'expiration de la pénalité et sur signe de l'arbitre, le joueur peut revenir sur le terrain depuis la ligne de touche. Il ne peut être remplacé par un autre joueur qu'après l'expiration de la pénalité, pendant une interruption de jeu.
 9. Les équipes doivent se présenter à la direction du tournoi au moins 10 minutes avant chaque match.
 10. Le dimanche 24 mai, le tour préliminaire se déroulera en quatre groupes de quatre équipes chacun. Chaque équipe disputera donc trois matchs le premier jour du tournoi. La durée des matchs est de 2 x 15 minutes. Le classement est établi selon le système de points (3 points pour une victoire, 1 point pour un match nul).
- En cas d'égalité de points, le classement est déterminé dans l'ordre suivant: confrontation directe, différence de buts, nombre de buts marqués. Si l'égalité persiste, des tirs au but sont effectués.
- Les équipes classées première et deuxième de chaque groupe se qualifient pour la phase finale, qui se déroulera le lundi 25 mai avec les quarts de finale et les demi-finales. Les perdants des quarts de finale détermineront qui jouera pour les 5e et 7e places, les perdants des demi-finales joueront pour la 3e place.
- Les équipes classées troisième et quatrième lors du tour préliminaire du dimanche disputeront un tour de consolation pour la 9e place (et les places 11, 13 et 15). Celui-ci se déroulera le lundi 25 mai, également avec des quarts de finale, des demi-finales et des matchs de classement. Chaque équipe disputera trois matchs le lundi.
11. La durée des matchs du tour de consolation et de la finale est de 2 x 12 minutes avec une pause d'une minute (pour changer de côté). Lors des matchs du jour de la finale, il n'y a pas de prolongation en cas d'égalité, mais une séance de tirs au but avec 5 tireurs de chaque côté. L'équipe (maison) mentionnée en premier commence. Si aucune décision n'est prise après les 10 tirs au but, d'autres joueurs des deux équipes s'affrontent à tour de rôle (1:1) jusqu'à ce qu'une décision soit prise.
 12. Si possible, les heures de coup d'envoi seront avancées le jour de la finale. Nous demandons aux équipes d'en tenir compte et de coopérer en conséquence.
 13. Le vainqueur du tournoi remporte la coupe itinérante. Il fait réaliser une petite plaque du même format que celles déjà apposées, avec l'année et le nom du club. Le vainqueur du tournoi participe au 56e tournoi international de la Pentecôte afin de défendre son titre.
 14. Les membres du club hôte SC Eintracht Oberursel sont disponibles comme interlocuteurs. En cas de conflit, ils exercent leur droit de propriété. Leurs instructions doivent être suivies.
 15. La participation au tournoi implique l'acceptation du règlement du tournoi.